

Québec prépare une politique

Claudette Samson

Le Soleil, jeudi 18 janvier 2007

Québec présentera ce printemps une politique de périnatalité qui couvrira tous les aspects du début de la vie, de la conception aux soins du poupon.

Cette politique abordera les questions liées au suivi de grossesse, aux tests prénataux, au rôle des médecins, des infirmières, des sages-femmes et des autres professionnels, aux grossesses à risque, aux interventions lors de l'accouchement, incluant par exemple le recours aux césariennes, à la procréation assistée, aux maisons de naissance, aux naissances prématurées, etc.

« C'est assez large et on en est assez fiers », indique Isabelle Merrizi, attachée de presse du ministre de la Santé, Philippe Couillard. La politique couvrira surtout l'organisation des services et les soins médicaux, mais ne s'attardera pas vraiment aux dimensions éthiques de certaines pratiques, comme par exemple les interventions pour sauver les bébés très prématurés.

Le projet de loi 89 sur la procréation assistée, déjà présenté, parlera un peu d'éthique, dit-elle, mais même là, « c'est très médical » comme approche.

De l'ambition

Selon la présidente de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, la Dre Diane Francoeur, qui a travaillé au sein de certains comités préparatoires à titre d'experte, la démarche apparaît toutefois trop belle pour être vraie.

« La politique a des ambitions très généreuses, mais il n'y aura jamais assez d'argent pour payer tout ça », croit-elle.

Sans en connaître le contenu, elle note que le principe poursuivi par Québec est de rendre disponible à toutes les femmes enceintes l'ensemble des services dont elles pourraient avoir besoin, dans leur secteur.

Sachant qu'en bien des endroits, les femmes n'ont même pas accès à un médecin de famille et que des CLSC sont débordés, elle se demande comment cet objectif pourra être atteint. Et le fait d'habiter une grande ville n'est pas une garantie d'accès, dit-elle, puisque les pénuries sont criantes au centre-ville de Montréal.

Elle espère tout de même que ce ne sera pas qu'une politique sur papier et que le ministère aura les moyens de l'appliquer.

Espoir chez les sages-femmes

Elle n'est pas la seule à caresser cet espoir. Céline Lemay est présidente du regroupement Les sages-femmes du Québec. Or, rappelle-t-elle, la dernière politique de périnatalité remonte à 1993, avant la légalisation du métier de sage-femme.

« On sait qu'il y aura dans la politique un volet sur le développement des services de sage-femme et les maisons de naissance », dit-elle.

Présentement, il n'y a au Québec que sept maisons de naissance dans six régions, alors que la demande ne cesse de croître, et ce, sans même « qu'on fasse de publicité », dit Mme Lemay.

La pratique des sages-femmes demeure encore méconnue, dit-elle. « Par exemple, bien des gens ne savent même pas que c'est gratuit. »

Source: *Cyberpresse, jeudi 17 janvier 2007*